

PETITES NOTES SCIENTIFIQUES

Une année ne se passe pas, sans que quelque médecin ne lance un nouveau sérum contre la tuberculose, ou une autre maladie ; sans qu'un savant présente un rapport concernant une grande invention. Ces messieurs ne réussissent pas toujours. Ce serait trop beau ! Sur ce, le public de répéter que la science est en faillite.

Vaine querelle de mots ! On a une tendance dans certains milieux à mal définir la science. On abuse du mot et on l'applique un peu à tort et à travers. Il y aurait beaucoup à dire à cet égard ; mais le débat resterait stérile, et il vaut mieux citer des faits. Les faits ont toujours leur valeur et leur enseignement. Opposons aux pessimistes le petit raisonnement suivant :

Supposons un simple mortel tombé en léthargie, comme l'Homme à l'oreille cassée, d'Edmond About, au lendemain de l'Exposition de 1889. Il se réveille après seulement treize ans de sommeil. Il lui faut ouvrir tout grands les yeux, car tout est déjà bien étrange. Il sera obligé de faire connaissance avec la bicyclette, qui envahit les rues et les promenades avec ses roues caoutchoutées et tout à fait inconnues alors ; avec les automobiles électriques, au pétrole, à vapeur. Et de trois !

Il trouvera les chemins de fer électriques, qui n'existaient pas, (il n'y avait que des tramways) ; les courants polyphasés qui fournissent le moyen de répandre et de distribuer à grande distance les forces motrices naturelles ; la turbine de Laval, qui permet d'utiliser la vapeur à des pressions de plusieurs centaines d'atmosphères ; le nouveau moteur Diesel à combustion intérieure, le plus économique des moteurs existant actuellement ; le carbure de calcium producteur de l'acétylène, à la lumière si éclatante. Et de sept !

On lui parlera du cinématographe, qu'il ne connaissait pas ; des rayons Roentgen, qui nous permettent de voir à travers les corps opaques ; des propriétés du radium ; de l'air liquide déjà utilisé par l'industrie ; de la photographie des couleurs ; de la télégraphie sans fil ; de la lumière froide obtenue par luminescence des gaz raréfiés traversés par l'effluve électrique ; des courants électriques de haute fréquence dont M. Tesla nous a montré les singulières propriétés et que M. d'Arsonval a appliqués à l'art de guérir. Et de quinze !

Quinze numéros à sensation en quelques années et dans le seul domaine de la physique et de la mécanique.

Et notre léthargique dirait que la terre n'a pas tourné depuis qu'il s'est endormi, et que nous avons perdu notre temps ? Jamais de la vie ! Il dira la vérité, c'est que la science est une mère féconde et que le progrès saute aux yeux !

* * *

Certaines personnes, les sténographes des deux sexes et leurs aides, seront bientôt obligés de reconnaître tout particulièrement le progrès scientifique. Quoique dans le cas les concernant, ils n'aient pas lieu de s'en réjouir, il paraîtrait en effet que M. Thomas Edison, le sorcier de Menlo-Park, l'ancien petit vendeur de journaux, le génial Edison, vient d'inventer une machine merveilleuse qui remplacera à la fois et sténographes et copistes. C'est un phonographe perfectionné qui permettra d'enregistrer fidèlement et parfaitement les témoignages devant les cours et les discours dans les comités parlementaires.

Ce phonographe est composé de deux machines, une pour enregistrer, l'autre pour reproduire. La première supprime les sténographes, la deuxième supprime ceux auxquels les sténographes sont obligés aujourd'hui de dicter leurs notes. M. Edison prétend qu'une de ses machines, qui sont prêtes à mettre sur le marché, fera l'ouvrage de huit sténographes, et le congrès américain va être le premier à en faire l'essai.

De là, l'invention passera dans les bureaux, et alors, adieu la jolie type-writer, la joie et l'agrément des bureaux austères, le rayon de soleil sur les paperasses jaunies.

La seule machine que M. Edison se déclare impuissant à inventer, c'est une machine pour traduire les discours d'une langue à une autre. Cette tâche sera encore le lot du cerveau humain pendant quelques années.

Ce dont ne se plaignent pas nombre de traducteurs officiels ou autres, d'Ottawa, de Montréal et d'ailleurs.

* * *

Les expériences faites et les représentations données du "looping the loop" sous diverses formes ont piqué d'émulation les praticiens des tentatives dangereuses ainsi que les amateurs de ces spectacles ; on rivalise de zèle, entre acrobates, pour trouver encore et toujours quelque chose de plus "sensationnel" que la veille. Ce sera, dans les annales de l'acrobatie, une brillante période.

Ainsi, pour prendre une de ces choses parmi les plus récentes, un novateur de New-York, M. Schreyer, fait un plongeon de quinze verges de haut dans un bassin creusé au milieu d'une verte pelouse.

Un plongeon de 45 pieds n'a rien, en principe, qui puisse provoquer des étonnements, ni soulever des ovations. Mais, le plongeon de M. Schreyer s'embellit, en même temps qu'il se complique, des circonstances accessoires, grâce auxquelles un tour de force se trouve actuellement digne de passer à la postérité : ainsi que le disent les mathématiciens, il remplit les conditions non seulement suffisantes, mais encore, nécessaires, pour que le problème soit résolu à la satisfaction des snobs.

Cet audacieux "jumping of place" s'effectue, en effet, au moyen d'un plan incliné prolongé par une plate-forme en palier sur lequel l'acrobate prend son élan à bicyclette : le parcours est de 70 à 80 verges. Parvenu à l'extrémité de la plate-forme, le coureur saute par-dessus le guidon de sa machine, laquelle tombe dans le vide et est recueillie dans un filet. Quant à lui, il décrit une gracieuse trajectoire, naturellement parabolique, dont le point "terminus" est le bassin creusé dans la verte pelouse et rempli d'eau.

On nous affirme que l'inventeur de cet exercice l'accomplit avec autant de calme que de précision, et que, jusqu'à présent, il n'a jamais oublié d'emporter avec lui, au départ, sa trajectoire exactement calculée : on sait combien cet oubli cause d'ennuis aux artilleurs, lors de leurs premiers tirs d'exercices. Mais, ce serait bien plus fâcheux encore pour l'original cycliste américain, ainsi qu'on le comprendra sans aucun calcul algébrique.

* * *

Avec l'automne, tandis que les feuilles mortes s'en vont rejoindre les vieilles lunes ; les rhumes de toutes sortes viennent, eux, nous imposer bien des ennuis. Nous sommes à la saison où la grippe, l'influenza, la bronchite font le plus de ravages. L'état hygrométrique étant chez nous très élevé, à cause de la présence de grands cours d'eau. Le Saint-Laurent ne pouvant guère être classé comme petite rivière, il est peut-être bon de tenir compte que les maladies inflammatoires des voies respiratoires ont pour origine l'air humide, chargé de germes qui pénètrent dans l'économie par le nez et par la bouche. Il faut donc soigner son nez et sa bouche. Les tissus renferment peut-être bien encore quelques microbes pathogènes cachés dans leurs replis, mais, enfin, il y a toutes les chances possibles de les atteindre ou de les gêner dans leur évolution, en ayant recours à des lavages répétés. On ne saurait, en tout état de cause, trop conseiller d'avoir recours à ces précautions préventives.

Il faut bien se rappeler que c'est par le nez et par la bouche que nous arrivent les maladies infectieuses telles que la grippe, l'angine, la diphtérie, la pneumonie, le rhumatisme articulaire aigu, la scarlatine. Or, il est si simple de s'astreindre aux lavages des voies respiratoires. Trois à quatre fois par jour on peut se livrer à un peu de toilette préventive, et l'on augmente considérable-

ment les chances que l'on a d'éviter le mal qui nous menace.

Les liqueurs de préservation sont en grand nombre. On recommande la suivante, facile à préparer, et laquelle conserve son action pendant des semaines :

Thymol	3 gr.
Essence de cannelle de Ceylan	3 gr.
Alcool à 90°	100 gr.
Teinture d'eucalyptus	25 gr.

Une quinzaine de gouttes dans un quart de verre d'eau pour gargarisme, trois à quatre fois par jour. L'ennemi vient du dehors ; il faut lui fermer la porte au nez.

C'est vraiment dommage que nous ne puissions en faire autant aux frimas. Heureusement que, cette année, le prix du charbon est moins cher qu'il l'an dernier. C'est presque une consolation !

M. DES X.

PROPOS D'ÉTIQUETTE

LES INVITATIONS A DANSER

Les longues soirées d'hiver amènent avec elles les bals de famille ou de société. Nos pères aimèrent beaucoup ce passe-temps, nos cousins de France ne le dédaignent pas encore ; il est donc de saison d'en dire ici quelques mots, puisque nous ne leur cédonns en rien sous ce rapport.

Un homme bien élevé ne fait pas danser trop souvent la même femme, quelles que soient ses préférences. Les fils, les neveux de la maison dansent avec les femmes les moins recherchées. On formule en ces termes l'invitation à danser : "Madame ou Mademoiselle, voulez-vous bien me faire l'honneur de danser avec moi le prochain quadrille ?"

Le cavalier se tient incliné devant la dame. Une femme qui a refusé de danser, sans pouvoir motiver ce refus par les mots traditionnels : "Je vous remercie, mais je suis invitée (et non engagée)", cette femme ne peut plus danser avec un autre homme tout le temps que dure le quadrille ou la valse qu'elle a refusé à celui qui s'est présenté le premier. Et, afin de pouvoir accepter la danse suivante, elle a dû répondre à l'invitation précédente, sans sécheresse, en souriant : "Je vous remercie, mais je suis fatiguée et je ne danserai pas cette fois-ci."

Un homme du monde n'insiste pas, ne dit pas : "Et la prochaine valse ?" Il peut se représenter, mais un peu plus tard. Si on le... remercie de nouveau, il se le tient pour dit et n'insiste plus.

Mais, à moins de graves raisons, une femme ne refusera pas deux fois au même homme de lui accorder un tour de valse ou un quadrille.

Elle doit prendre garde aussi de confondre les invitations, d'accepter, par étourderie, deux danseurs pour la même danse. Si cet incident se produisait, elle dirait gentiment : "Pour vous prouver, messieurs, qu'il ne s'agit que d'une confusion, d'un manque de mémoire, je me "priverai" de danser cette fois-ci." Alors, l'un des cavaliers se désisterait. Mais la dame ferait encore quelques façons, afin de ne témoigner ni sympathie ni préférence à celui qui resterait en ligne.

Lorsque le cavalier a ramené la danseuse à sa place, il s'incline devant elle, et elle le salue également.

CHANSON DU CŒUR

J'avais placé mon cœur dans une citadelle,
En un pays désert, sur le bord d'un rocher ;
L'orgueil et le devoir y faisaient sentinelle
Et nul voleur d'amour n'osait en approcher.

Mais vous êtes venu, vous avez pris la place
Sans armes, sans combat, d'un seul regard, sei-
[gneur !

Et je n'avais pas eu le temps de crier grâce
Que vous étiez déjà le maître de mon cœur !

JACQUELINE.